

News

juin 10



Asmo Kalpala
Président

Centrées sur les individus plutôt que sur le capital, les sociétés d'assurance mutuelles et coopératives ont et défendent des valeurs fondamentalement différentes des entreprises guidées par les intérêts de leurs actionnaires. «La mutualité d'aujourd'hui: pérennité des valeurs» constituait le thème central de notre Congrès, organisé à Gênes le mois dernier. Si nous prenons ces valeurs au sérieux et que nous agissons pour les défendre et les promouvoir, elles resteront le fondement de la mutualité de demain.

Notre deuxième Congrès de Gênes a été un énorme succès et s'est déroulé dans une atmosphère très conviviale — et la merveilleuse hospitalité italienne n'est pas la seule explication à cela. Cet événement a montré que l'AMICE unit véritablement le secteur européen de l'assurance mutuelle et coopérative.

Nous avons eu d'excellentes présentations et discussions sur la manière dont les assureurs mutuels et coopératifs ont fait face à la pénurie de crédit, sur les défis futurs des assureurs pour s'adapter aux nouvelles exigences de gestion des risques imposées par Solvabilité II et offrir une couverture pour les nouveaux profils de risques dans notre société.

Le professeur Garelli, emblème de l'attitude du «pourquoi pas» et notre principal orateur, nous a mis au défi, en tant que chefs d'entreprise, d'oser nous distinguer des sociétés cotées en Bourse. Notre devoir d'assureurs mutuels et coopératifs est de conserver notre attitude d'attention portée aux clients, de rétablir l'identité mutuelle et coopérative pure de nos entreprises et de prendre une longueur d'avance en matière de RSE.

Tels sont nos défis pour les prochaines années et, sur la base de la stratégie à long terme unanimement approuvée par l'Assemblée générale le mois dernier, le Conseil d'administration nouvellement élu va élaborer le programme de travail de l'AMICE pour les trois prochaines années.

Au nom du Conseil d'administration, je vous remercie d'avoir entériné la proposition du Comité de nominations concernant nos organes directeurs. Ceux-ci reflètent à présent la diversité de nos membres, en particulier avec l'élection d'un vice-président représentant nos membres de la catégorie PME. Je tiens également à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en me réalisant à la fonction de Président de l'AMICE. Nous ferons le maximum pour obtenir des conditions de marché équitables pour tous les assureurs en Europe.

Asmo Kalpala

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Assemblée générale annuelle. Page 2
- Solvabilité II – Plus de temps pour les mesures de niveau 2 . Page 2
- Congrès 2010 Page 2
- Financement durable / Pérennisation du capital. Page 3
- Task force Solvabilité II. Page 3
- Nouveau membre: Mutua Madrileña Page 3
- Publications de l'AMICE. Page 4
- Règlement européen d'exemption par catégorie Page 4
- Calendrier de l'AMICE. Page 4

Assemblée générale annuelle de l'AMICE

L'Assemblée générale annuelle de l'AMICE s'est tenue à Gênes, le 24 mai dernier, dans le cadre du Congrès de l'AMICE. Plus de la moitié des 120 membres actifs de l'AMICE étaient présents, ou représentés, et ont reçu le rapport des présidents des groupes de travail et du Secrétaire général sur les activités de l'Association au cours des 12 derniers mois. L'Assemblée a également approuvé les comptes 2009 et le budget 2011, basé sur une augmentation linéaire des cotisations de 4 %.

Le Conseil d'administration étant arrivé en fin de mandat, les délégués ont par ailleurs entériné la proposition du Comité de nominations concernant le nouveau Conseil d'administration, composé de 26 membres issus de 16 pays. Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont Thierry Derez (Covéa, France), Josef Schmid (Die Österreichische Hagelversicherung, Autriche), Jerónimo Teixeira (Mutua dos Pescadores, Portugal) et Jorge Vázquez Morenés (Mutua Madrileña, Espagne).



Asmo Kalpala (Tapiola, Finlande) a été réélu à l'unanimité pour un second et dernier mandat de trois ans à la fonction de président de l'Association. Ses vice-présidents sont Michel Dupuydauby (ROAM et MACSF, France) et Werner Görg (Gothaer, Allemagne). Le poste de trésorier de l'AMICE a été réattribué à Jacques Forest.

Lors de la réunion du Conseil d'administration, organisée le même jour, Jean-Luc de Boissieu (GEMA, France) et Cor Ensing (Univé Dichtbijn, Pays-Bas) ont été nommés nouveaux membres du Comité exécutif et présidents des groupes de travail Affaires juridiques et Membre-à-Membre, respectivement. L'AMICE a également accueilli un nouveau membre en l'OVM Univé de Onderlinge U.A. (Pays-Bas).

Le rapport annuel 2009 est disponible, en anglais et en français, dans la partie Publications du site internet de l'AMICE.

Stratégie à moyen terme – Œuvrer pour la prospérité et la croissance de notre secteur

Après neuf mois de discussions au sein du Conseil d'administration et avec les membres de l'Association, et sur la base des résultats de l'enquête réalisée l'hiver dernier auprès des membres, le Conseil d'administration a présenté la stratégie à moyen terme de l'AMICE à l'Assemblée générale. Le document, approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale, comporte six objectifs stratégiques:

- Promouvoir le modèle d'entreprise mutualiste/coopératif dans le secteur de l'assurance et renforcer l'identité mutualiste/coopérative
- Analyser les obstacles rencontrés par les mutuelles et coopératives d'assurance
- Favoriser la réussite commerciale des PME d'assurance
- Améliorer la valeur de l'Association pour ses membres et les membres potentiels
- Optimiser la gouvernance, la transparence et l'efficacité de l'Association
- Assurer des ressources appropriées pour l'Association

Dès l'automne, ces objectifs stratégiques seront concrétisés dans un programme de travail pour les prochaines années. Le document stratégique est disponible sur le site internet de l'AMICE, sous l'onglet Member Area (dossier Assemblée générale) et peut également être obtenu, en anglais et en français, auprès du Secrétariat.

Solvabilité II – Plus de temps pour les mesures de niveau 2

La Commission va laisser plus de temps pour l'élaboration des mesures d'exécution (niveau 2) de Solvabilité II. Le projet final ne sera publié qu'au printemps 2011, offrant ainsi la possibilité d'obtenir de meilleurs textes, plus largement acceptés par toutes les parties intéressées. Cela permettra en outre de mieux tenir compte des résultats de l'exercice QIS5, qui seront connus au premier trimestre de 2011. Cependant, ce report comporte également un risque: il faudra que la procédure de comitologie avec le Parlement et les États membres se déroule ensuite sans encombre. À défaut, le délai nécessaire aux entreprises d'assurance pour se préparer, sur la base du texte final, avant la date d'entrée en vigueur du 1er janvier 2013 sera indûment écourté.

L'AMICE participe activement aux consultations non publiques et fournit des commentaires sur la plupart des projets de texte. Nous avons remis des commentaires approfondis sur les spécifications du QIS5 et représenté nos membres au sein du groupe de travail chargé de la conception du module sur le risque de souscription en santé.

Le troisième pilier de Solvabilité II (communication financière à destination du public et reporting) est également source d'inquiétudes grandissantes parmi les membres de l'AMICE et la plupart des autres entreprises d'assurance. Plusieurs membres de l'AMICE participent au test, effectué par le CEIOPS, des formats de reporting conçus pour les entités individuelles et les groupes. Même les gros et très gros assureurs – généralement plus confiants à l'égard des futures exigences de capital et de gouvernance – sont très préoccupés par les obligations de reporting prévues. Quant aux petites et moyennes entreprises membres de l'AMICE, elles voient leur existence encore plus menacée par ces exigences.

Le Secrétaire général de l'AMICE a exprimé clairement les inquiétudes du secteur à cet égard lors de l'audition menée par la Commission le 4 mai dernier.

→ Congrès de l'AMICE 2010

Toutes les présentations, le programme avec le profil des intervenants et le journal du Congrès sont téléchargeables sur le Site Web du Congrès www.amice-congress-2010.it ou via le lien du Congrès sur le site internet de l'AMICE.

Les photos de l'événement seront bientôt disponibles par les mêmes liens.

Financement durable / Pérennisation du capital

Concrétisant un souhait de longue date du Président Asmo Kalpala, la taskforce «Financement durable» a entamé ses travaux à Stockholm en février, sous la présidence de Timo Laasko (Tapiola, Finlande), avec pour objectif de «promouvoir des opérations d'assurance mutuelle durables, en vue d'accroître et de maintenir les bénéfices des clients-sociétaires des membres de l'AMICE».

Le leitmotiv des travaux de la taskforce, composée à ce stade de membres issus de Finlande, de France, des Pays-Bas, de Suède (et bientôt d'Espagne), et un observateur de l'ICMIF, peut se formuler en une question: «Comment les mutuelles peuvent-elles se capitaliser dans l'univers de Solvabilité II?» Concrètement, la taskforce va, premièrement, examiner les divers instruments de capital (y compris les instruments de capital hybride) utilisés par les assureurs mutuels/coopératifs dans l'UE, en se focalisant sur les techniques de provisionnement susceptibles de se classer dans les Tier 1, Tier 2 de Solvabilité II. Deuxièmement, elle examinera le principe de proportionnalité au regard du premier pilier en vue d'identifier des méthodes de simplification pour calculer les exigences de capital et les provisions techniques. Troisièmement, la taskforce explorera les instruments de capital prometteurs, utilisés ou en développement dans le secteur bancaire, afin de déterminer lesquels méritent un suivi de la part de l'AMICE.

Au retour des vacances d'été, la taskforce «Financement durable» reprendra le travail en Espagne (Madrid, 6 octobre), accueillie par Mutua Madrileña, nouveau membre de l'AMICE.

→ Task force Solvabilité II

La réunion de Solvabilité II du 26 août inclura un séminaire animé par ACORD¹ sur les normes de reporting dans l'assurance, sur des sujets tels que:

- Tendances globales, impact sur l'assurance
- Historique et vue d'ensemble des standards existant en Europe
- Efficience et information – études de cas d'acquisitions, de transfert du risque et administration
- Opportunités et défis - aspects commerciaux, technologies de l'information, gouvernance des données et des normes.

Pour plus d'information, contacter catherine.hock@amice-eu.org ou silvia.herms@amice-eu.org.

¹L' Association for Cooperative Operations Research and Development est une organisation internationale, sans but lucratif, qui développe des modèles pour l'industrie de l'assurance.

Nouveau membre: Mutua Madrileña

Mutua Madrileña est un des plus grands assureurs espagnols. Il compte environ 2 400 000 membres répartis sur les différentes branches du Groupe. Le Groupe compte 1 900 collaborateurs et un réseau de délégations dans les principales villes espagnoles.

Depuis sa création en 1930, Mutua Madrileña a bâti son succès dans le secteur des assurances autour de trois valeurs qui constituent les piliers de la vision d'entreprise : engagement envers les membres, transparence dans la gestion et qualité maximale des services.

Ces dernières années, Mutua Madrileña a subi une transformation profonde pour devenir une entité diversifiée, tant sur le plan géographique que sur les segments d'activité. Ses activités peuvent être regroupées en deux pôles principaux: l'assurance et la gestion de patrimoine. Dans le domaine de l'assurance, l'activité concerne principalement l'automobile, où la société compte plus de 1 800 000 polices d'assurance, la moto, l'habitation et les accidents. En outre, le Groupe compte une division qui s'occupe de la gestion et la commercialisation des contrats d'assurance-vie.

En ce qui concerne la gestion de patrimoine, Mutuactivos gère le patrimoine financier du Groupe et propose des solutions d'épargne et d'investissement à des clients tiers. La société Mutuactivos S.G.I.I.C. est la première société de gestion de fonds indépendante des groupes bancaires en Espagne. Forte de ses 20 années d'expérience, elle gère plus de 15 fonds d'investissement et sa trajectoire a été récompensée par de nombreux prix. Quant à Mutua Inmobiliaria, elle est la société de gestion du patrimoine immobilier du Groupe, composé à l'heure actuelle d'immeubles situés dans les zones les plus prisées des principales villes espagnoles, dont la Torre de Cristal (tour de cristal) à Madrid, le plus haut immeuble de bureaux d'Espagne.

La clé de la croissance solide de Mutua Madrileña au cours de ses quatre-vingt années d'existence a été son modèle mutualiste. C'est pour cette raison que Mutua Madrileña mise fortement sur ce modèle et attache beaucoup d'importance à son adhésion à l'AMICE qu'elle considère comme un instrument nécessaire pour que les mutuelles européennes s'expriment d'une seule voix en Europe. De plus, l'action de l'AMICE est particulièrement pertinente à la veille de la prochaine entrée en vigueur de Solvabilité II et en ces temps de sortie de crise, pour faire valoir la bonne tenue et la durabilité du modèle mutualiste.



MUTUAMADRILEÑA

Publications de l'AMICE

Les mutuelles et coopératives d'assurance occupent un quart du marché européen

La part de marché du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative en Europe est proche de 25% et reste stable. Tel est le principal résultat d'un rapport statistique basé sur les chiffres de 2008 et publié par l'AMICE lors de son Congrès, à Gênes. La part de marché du secteur est supérieure à 25% pour l'assurance non-vie et se situe entre 20 et 25% pour l'assurance vie. Le rapport est disponible sur le site internet de l'AMICE (voir lien sur la page d'accueil).



Le rapport repose sur une étude réalisée par l'ICMIF, qui a récemment publié son rapport mondial sur la part de marché des mutuelles en 2007-2008 («Mutual Market Share 2007-2008»).

Les sociétés d'assurance mutuelles aux États-Unis

En complément de l'étude publiée en 2007 par l'ASIAM sur cinq pays européens (BE, ES, FR, IT, NL), l'AMICE a publié une étude sur les dispositifs réglementaires, financiers et fiscaux applicables aux sociétés d'assurance mutuelles aux États-Unis. La publication de ce document a été possible grâce à la contribution active de la ROAM (France), qui a compilé l'étude sur la base des réponses fournies par la State Farm et la NAMIC, aux États-Unis. L'étude initiale et le complément relatif aux États-Unis sont disponibles gratuitement pour les membres de l'AMICE: veuillez contacter le Secrétariat (secretariat@amice-eu.org) pour obtenir une version papier ou consulter la Bibliothèque virtuelle de la partie Membre du site internet de l'AMICE.

Règlement européen d'exemption par catégorie

Le nouveau Règlement européen d'exemption par catégorie ne concerne que les compilations, de tables et d'études et les groupements de coassurance et de coréassurance.

En ce qui concerne les conditions types d'assurance et les équipements de sécurité la Commission prévoit de traiter ces deux types d'accord dans le cadre des lignes directrices de l'UE applicables aux accords de coopération horizontale qui font l'objet d'une consultation publique.

http://ec.europa.eu/competition/consultations/2010_horizontals/index.html



→ Calendrier de l'AMICE

- 1 juillet Zeist Taskforce Affaires juridiques
- 26 août Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 30 août Bruxelles Groupe de travail Communications
- 31 août Bruxelles Comité Exécutif
- 16 septembre Téléphone Taskforces MCN/WCI
- 23/24 septembre Turin Atelier & Taskforce RSE
- 29 septembre Bruxelles Conseil
- 1 octobre Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 6 octobre Madrid Taskforce Financement durable
- 19 octobre Bruxelles Comité Exécutif
- 2 novembre Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 9 novembre Bruxelles Atelier & Taskforce RSE
- 15 novembre Bruxelles Réception annuelle
- 16 novembre Bruxelles Conseil